

39 GURS 44 SOUVENIRZ VOUS
Paris 3 Bulletin de liaison et d'information

Amicale du Camp de Gurs , 12 rue René Fournets - 64000 PAU - C.C.P. BORDEAUX n° 4 104 13 V

N° ISSN - 0249 9266

N° 72 JUIN 1998

Imprimé par nos soins à ANGOULEME - Commission paritaire 2 147 D 73 - Le Directeur de la publication : Léon BERODY

**ENSEMBLE FAISONS DU DIMANCHE 19 JUILLET
UN GRAND RASSEMBLEMENT A L'OCCASION DE
LA JOURNEE A LA MEMOIRE DES VICTIMES
DU RACISME ET DE L'ANTISEMITISME**

Après le procès PAPON, un voile s'est levé sur ce que fut le gouvernement de Vichy et les hommes qui le dirigeaient. Des hommes qui avaient choisi Hitler plutôt que la défense de la Nation. La cour d'assises de Gironde a jugé et condamné Papon pour crimes contre l'Humanité.

A quelques heures d'ici la cour d'assises des Bouches du Rhône a jugé et condamné trois colleurs d'affiches du Front National qui ont assassiné un jeune Français d'origine comorienne.

Profitant de la Coupe du Monde de football qui mêle dans sa fête les couleurs de peau et celle des étendards, des hooligans plus ou moins fascistes, brisent, cognent et blessent sauvagement force de l'ordre et populations. Ces actes sont inqualifiables et les auteurs doivent être punis sévèrement.

La misère, le chômage sont les terreaux fertiles où poussent et se développent la haine raciale et l'antisémitisme.

Certes il faut rester vigilant. Et ne pas manquer une occasion de se rassembler et crier haut et fort : Liberté - Egalité - Fraternité dans la paix et le respect.

Cette occasion nous est donnée le 19 juillet prochain.

**La cérémonie se déroulera à 17 H
au Mémorial du Camp de Gurs.**

Le Président,
Léon Bérody

Au nom du peuple français...

La Cour d'Assises de Bordeaux a condamné Maurice Papon à dix ans de réclusion criminelle. Par "décision spéciale" du jury, l'ancien secrétaire général de la préfecture de Gironde est également condamné à la privation de ses droits civiques, civils et familiaux.

Cinquante cinq ans après... seize ans d'instruction... six mois de procès.

La FNDIRP est fière, fière d'avoir, depuis sa création, oeuvré pour que les auteurs et les complices des crimes commis par les nazis aient à rendre des comptes.

Barbie, Touvier, Papon, les responsabilités n'étaient pas les mêmes mais tous étaient responsables. Barbie était nazi, Touvier était milicien, Papon était un haut fonctionnaire.

Le 2 avril 1998, neuf jurés ont déclaré Papon coupable de complicité de crimes contre l'humanité.

Le verdict est-il celui que nous attendions ? Là n'est pas, me semble-t-il, la question essentielle. Le simple fait que le procès ait eu lieu est déjà une victoire car rien ne fut facile. N'oublions pas la carrière fulgurante qui fut celle de Papon : préfet de police et ministre du budget. N'oublions pas que, pendant des dizaines d'années, il a bénéficié des plus hautes protections et que, sans notre acharnement et celui des autres parties civiles, il aurait poursuivi sans encombre sa carrière et profité, couvert d'honneurs, d'une retraite tranquille. Tirer des leçons de ce procès est un exercice périlleux. Un certain nombre de points nous paraissent cependant essentiels.

D'abord et c'est sans doute un fait d'une importance extrême, plus jamais on ne pourra arguer du devoir d'obéissance pour justifier la participation à des crimes contre l'humanité. Il n'est désormais plus possible de demander l'impunité en affirmant "je ne pouvais qu'obéir".

Ensuite, pour nous qui pensons que le témoignage revêt une importance primordiale, n'oublions pas que, pendant six mois, les médias ont chaque jour rendu compte des débats. Pendant six mois, en lisant le journal, en écoutant la radio, en regardant la télévision, des millions de personnes -en France comme à l'étranger-, ont découvert ou redécouvert ce qu'a été le régime de Pétain, ce qu'a été la collaboration de la part de fonctionnaires zélés allant souvent au-devant

et au-delà des exigences de la puissance occupante.

Pendant six mois, chaque jour, des jeunes ont attendu des heures pour pouvoir assister à une audience, ils ont été des milliers à suivre les débats, à réfléchir sur cette période; à nous, maintenant, de poursuivre ce travail de mémoire.

Que de questions avons-nous entendues ! Fallait-il, cinquante cinq ans après, "rouvrir les plaies" ? Je citerai Jean-Paul II déclarant : *"Rappeler le passé, c'est s'engager pour le futur"*. Fallait-il poursuivre un homme de 87 ans ?

Il ne semble pas que Papon se soit posé beaucoup de questions d'âge quand il faisait extraire des vieillards grabataires de l'hôpital de Bordeaux, ou quand il faisait rechercher des enfants cachés.

Fallait-il pardonner, oublier ? On l'a déjà dit, pour pardonner, il faut qu'il y ait repentir, ce qui était bien loin d'être le cas de Papon.

Je me permettrai deux citations. Paul Eluard : *"Il n'y a pas de salut sur terre tant qu'on peut pardonner aux bourreaux"* et le philosophe Vladimir Jankélévitch : *"L'oubli serait ici une grave insulte à ceux qui sont morts dans les camps et dont la cendre est mêlée pour toujours à la terre; ce serait un manque de sérieux et de dignité, une honteuse frivolité"*.

Le jugement a été rendu. Le verdict ne nous donne pas toutes satisfactions, mais soyons conscients que la condamnation n'était pas une évidence.

Papon a été jugé et condamné; c'est, au nom de tous les nôtres, au nom de l'histoire, ce que nous voulions. Merci à nos avocats, Joë Nordmann et Alain Lévy. Ils ont été de tous nos combats pour que justice soit rendue. Nous les accueillerons fraternellement à Blois, le samedi après-midi; ils nous diront comment ils ont vécu ce procès.

Notre combat n'est pas fini. Les crimes contre l'humanité ne sont pas que du domaine du passé. Rwanda, ex-Yougoslavie et d'autres encore, nous interpellent. La juridiction pénale internationale n'est toujours pas mise en place. Aujourd'hui comme hier, avec vous, la FNDIRP poursuit son action pour que, enfin, le "Plus jamais ça" devienne une réalité.

Robert CREANGE
Secrétaire général de la FNDIRP

L'ANTI PAPON PORTUGAIS :

COMMENT LE CONSUL GENERAL DU PORTUGAL A BORDEAUX, A SAUVÉ 30 000 PERSONNES EN 1940

**ARISTIDES DE
SOUSA MENDES**
" Le Consul qui a désobéi "

Aristides de Sousa Mendès est né le 19 juillet 1885 à Cabanas do Viriato à 350 Kms de Lisbonne dans une riche famille aristocratique, profondément catholique. Après des études de Droit à l'Université de Coïmbra il poursuit une carrière de diplomate qui le conduit à Bordeaux où il est nommé Consul Général du Portugal en 1938. En juin 1940, Bordeaux devient en France, une des plaques tournantes de l'Exode. Des réfugiés, venus de beaucoup de pays d'Europe envahis par les nazis, affluent. Lisbonne est peut-être l'espoir pour eux d'échapper aux convois de la mort. Soit en séjournant dans un pays, en principe neutre, soit en s'embarquant pour le Nouveau Monde. Ces réfugiés se pressent en une file interminable devant le Consulat du Portugal, quai Louis XVIII, près de l'Esplanade des Quinconces.

Le 16 juin 1940, le Consul Sousa Mendès décide de délivrer des visas à tout le monde : *"Je ne pouvais faire de distinctions entre les nationalités, les races, ou les religions étant donné que j'obéissais à des raisons d'humanité, qui elles, ne font pas de distinctions entre les nationalités, les races ou les religions..."* dira-t-il au cours du procès disciplinaire qui lui sera infligé par Salazar.

Entre le 16 et le 23 juin pendant cinq jours aidé de deux de ses fils, au risque de s'épuiser, il signe des milliers de visas. On compte que sa signature a sauvé près de 30 000 personnes dont 10 000 juifs.

Rappelé à Lisbonne pour désobéissance il continue sur le chemin du retour de délivrer des visas devant le Consulat du Portugal à Bayonne où le vice-consul, lui, obéit et refuse de le faire. Près d'Hendaye, il réussit encore à aider des réfugiés à passer la frontière.

A Lisbonne, le châtement ne se fait pas attendre.

Au terme d'un procès disciplinaire, il est condamné à un an d'inactivité, à la diminution de moitié de ses honoraires, puis mis à la retraite (qu'il ne touchera jamais !) interdit de plaider donc d'exercer son métier. Pour lui et pour sa famille c'est désormais la misère. Et lui qui avait accueilli tant de réfugiés dans son appartement du quai Louis XVIII de Bordeaux ou dans sa demeure de Cabanas do Viriato, meurt dans le plus grand dénuement en 1954 à l'Hopital du Tiers-Ordre de Lisbonne.

Certes, Bordeaux commence à se souvenir de lui. Grâce aux combats menés par ses enfants et le Comité A.SOUSA MENDES, le 29 mai 1994, en présence du Président Mario SOARES, un monument à sa mémoire est inauguré esplanade du Général de Gaulle et une plaque posée à l'entrée du Consulat du Portugal.

Mais Gurs ? A Lisbonne dès 1940 Salazar donne l'ordre aux consulats portugais de ne pas délivrer de visas aux personnes arrivant des pays de l'Est envahis par les Allemands, aux "suspects d'activités politiques contre le nazisme" aux porteurs d'un passeport Nansen, et aux Juifs, afin d'éviter l'entrée au Portugal "d'une foule ignoble et en grande partie socialement indésirable". Combien de ces réfugiés ont sans doute évité le camp de Gurs grâce au Consul SOUSA MENDES ?

Dans le très beau film de Diana Andringa et Téréza Olga réalisé en coproduction par la radio Télévision Portugaise et FR 3 Aquitaine, un ancien réfugié Michaël Spett venu témoigner sur le quai de la gare St Jean de Bordeaux, parle de la confusion qui régnait à l'arrivée des trains "des autres groupes, de son oncle, de sa tante et de deux cousins rassemblés et

acheminés vers un camp de Vichy, au sud, à Gurs, où il ne faisait pas bon se trouver à cette époque....”

“L’homme qui nous a vraiment aidé à continuer de vivre, c’est Monsieur de Sousa Mendès...”

En 1945 dans l’euphorie de la victoire, Salazar et son administration saluent l’aide du Portugal aux réfugiés mais Aristides de Sousa Mendès reste “le Consul qui a désobéi”.

A l’heure du procès Papon à Bordeaux, justement cela donne à réfléchir.

Jacques Chaban-Delmas, alors maire de Bordeaux, déclare dans le film cité :
- “Monsieur Sousa Mendès s’est comporté vis-à-vis du gouvernement de son pays, comme le Général de Gaulle vis-à-vis du gouvernement de Vichy, en rebelle. Je salue la mémoire d’Aristides de Sousa Mendès....”

Christian Desmoulins

SOURCES :

1 - “Aristide le Consul qui a désobéi” pièce de théâtre écrite par Antonio de Sousa Mendès, petit fils du Consul et représentée à Pau-Bellère le 9 novembre 1996

2 - “Le Consul proscrit” film de Diana Andringa et Thérèse Olga réalisé en coproduction par la Radio Télévision Portugaise et FR 3 Aquitaine, présenté au Festival du film d’histoire de Pessac en 1994 par Jean Lacouture et J.P. Rioux.

3 - Article paru dans le Journal le Monde du 31 octobre 1997.

“Le Consul qui sauva 30 000 personnes” par José Alain Fralon (avec Alexandre Flucher-Montero à Lisbonne).

4 - Article paru dans le Journal Sud-Ouest “Le Consul rebelle” en octobre 1997 à l’occasion de l’ouverture du procès Papon. (sans signature)

5 - Article paru dans Libération “Bordeaux 1940 : l’honneur d’un fonctionnaire” par Danièle Gervais, le 22 mars 1996.

6 - Revue : “Face au Racisme et à l’Antisémitisme que faire ?” Guide pratique édité par l’AJCF page 76. Les vies à citer - Aristides de Sousa Mendès.

7 - Inter-Actions Aquitaine-Portugal

Dossier consulté à l’Institut Jean Moulin de Bordeaux.

DOULOUREUX PÈLERINAGE

Le 4 mai 1940, Catherine-Barbara Rabszeiber n’avait pas encore huit ans. Elle fut arrêtée chez elle, à Hayange (Moselle) avec sa mère et ses trois frères et sœurs, dont la plus jeune avait deux ans et demi. Quelques jours plus tard, elle était internée au camp de Gurs où elle allait « fêter » son huitième anniversaire.

Hier, de nombreux Mosellans, français comme elle, faisaient partie du convoi. Catherine n’a pas oublié : « Je me demande encore pourquoi on nous a mis derrière des barbelés. Je pensais qu’on avait dû faire quelque chose de mal ».

Explication : le père de la petite Française d’Hayange, venu en France dix ans plus tôt avec un contrat de travail, était allemand.

« Je me souviens de la boue, on jouait aux billes avec les pois chiches, trop durs pour qu’on puisse les manger. Ma mère n’arrêta pas de pleurer ».

1.200 tombes

Avec Oskar Althausen, Israélite du Pays de Bade, fidèle à ce pèlerinage annuel, et quelques autres « Gursiens », Catherine-Barbara a participé hier aux cérémonies de la Déportation, sous une pluie battante, la gorge nouée par l’émotion : « Je pense à tous ceux qui ont passé ici des hivers terribles, dans le froid et la boue ».

Comme tous les ans, une importante délégation allemande est venue se recueillir aux côtés des personnalités françaises et de la population du village, devant le monument érigé au centre du cimetière où reposent 1.200 internés de Gurs : Israélites du Pays de Bade, du Wurtemberg et du Palatinat, Républicains espagnols, combattants des Brigades internationales et autres victimes d’une des plus sombres périodes de l’Histoire.



Allemands et Français côte à côte devant le monument (Photo J. Laplace, Pyrénées-Presse).

Ils y étaient

Outre les personnalités déjà citées, la messe dite en l’église de Gurs et la cérémonie au cimetière du camp ont rassemblé une importante délégation allemande de Pforzheim, Heidelberg, Mannheim, Freiburg, Karlsruhe, Weinheim; MM. Pédéhontaa, conseiller général; Faurie, président de la Communauté des communes, et plusieurs maires du canton; le capitaine Baranne et l’adjutant Garrabos (gendarmérie); MM. Guzmann, Larribit et autres membres de l’Amicale du camp de Gurs; Abraham et Trefousse, du Consistoire israélite de Bayonne; les délégations d’anciens combattants, FNACA et leurs porte-drapeau, etc...

Manfred Wildmann qui a écrit un livre "*Und flehentlich gesegnet*", a été interné au Camp de Gurs en 1941. Il a dessiné des baraques et des latrines que nous reproduisons ci-dessous.

Nous le remercions de nous avoir fait parvenir un exemplaire de son livre.

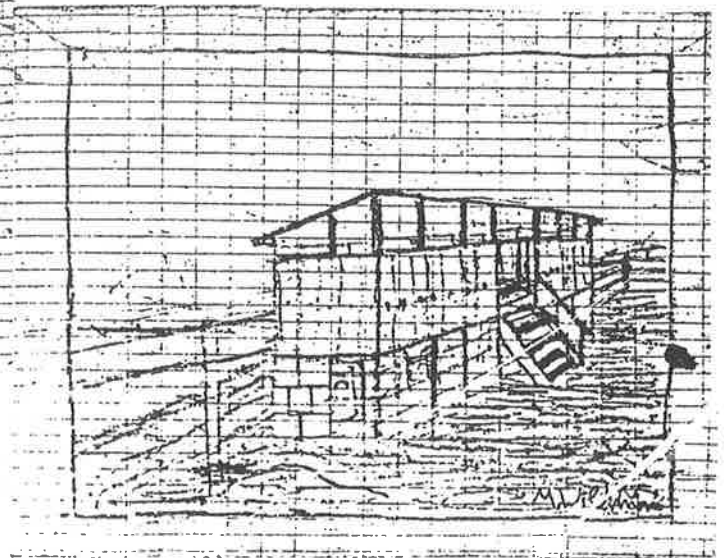
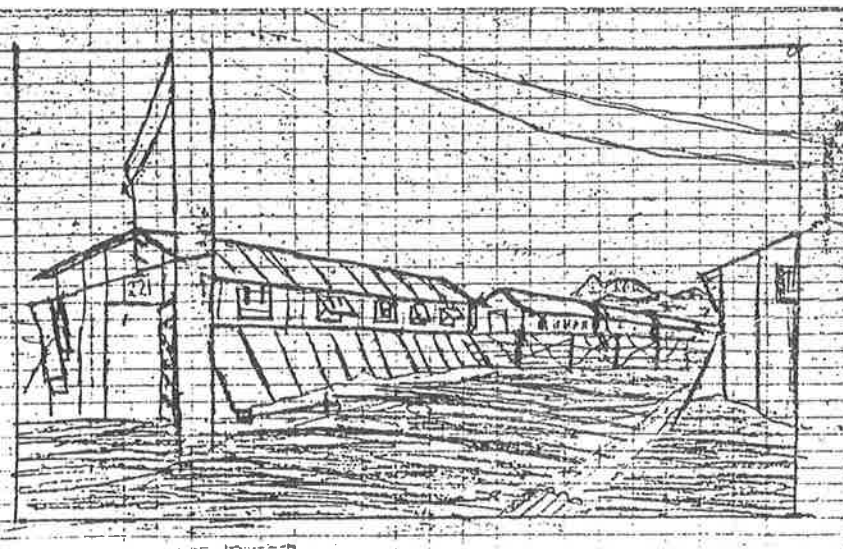
**Manfred Wildmann
und Erhard Roy Wiehn (Hg.)**

Und flehentlich gesegnet



**Briefe der Familie Wildmann
aus Rivesaltes und Perpignan**

Verlagsbuchhandlung Hartung-Gorre
Säntisblick 26
D-78465 Konstanz



Baracke (oben) und Latrinen im Lager Gurs 1940 (von Manfred Wildmann, 10 Jahre)

TÉMOIGNAGE

Le Centenaire d'Adrienne THOMAS, l'auteur de *Catherine Soldat*, a failli passer inaperçu.

Michel MAY, qui lui consacre une thèse de doctorat, a retrouvé de nombreux textes inédits de cette femme de conviction et de talent.

Elle écrit *Catherine Soldat*, un roman largement autobiographique et imprégné d'un idéal humaniste. L'oeuvre est traduite en français en 1933 mais elle est brûlée, la même année dans les autodafés nazis, Hertha Strauch, alias Adrienne Thomas a en effet tout pour déplaire aux nouveaux maîtres de l'Allemagne, elle est juive et son roman est pacifiste. Elle juge alors plus prudent de quitter son pays, passe en France puis en Suisse et se fixe finalement en Autriche, en 1938 elle regagne la France.

En mai 1940, la guerre éclate et tous les ressortissants allemands ou autrichiens sont rassemblés au Vel d'Hiv, avant d'être internés au Camp de Gurs. Elle n'échappera pas à la règle. Elle parvient à quitter Gurs dans des conditions mal définies. Elle se cache avant de passer en Espagne, puis au Portugal d'où elle gagnera les Etats-Unis.

A New-York, elle travaille comme journaliste...

Jusqu'en 1954 Adrienne Thomas publie des romans, des nouvelles et des livres pour enfants. Au début des années 70, elle s'attaque à la rédaction de ses mémoires.

La résistance, la tolérance et le pacifisme sont des thèmes que l'on retrouve constamment. Il ne s'agit pas d'un pacifisme béat, mais d'un engagement authentiquement humaniste.....

(Extrait du Républicain Lorrain - Décembre 97)

INFORMATIONS

de Pierre Larribité

● Lors d'une émission religieuse sur Antenne 2, le dimanche 22 mars, à l'occasion de remises de médailles des Justes (région des Cévennes) des réfugiés de Gurs et d'Argelès recueillis dans la région de Tarascon, avant d'être acheminés en Suisse, un flash a montré les baraques du Camp de Gurs.

● Le 10 mars, Monica Gallagher dont les parents avaient été internés en mai 1940 est venue depuis Washington (USA) visiter le site avant de continuer son périple en France et en Europe.

● Le 15 mai, deux classes du Lycée Professionnel Molière d'Orthez (section industrie) sont venues en visite sur le site du camp. Les élèves étaient accompagnés par Mme Letailleur et Messieurs Martinez et Jriart.

● Le 5 juin, deux classes du Lycée Agricole et Rural de Soule (Mauléon-Licharne) ont parcouru l'allée centrale, visité le Mémorial et le cimetière, en compagnie de leurs professeurs Mesdames Castearena, Arangaray, Dubourdeu et Lanouguère.

A l'issue de la visite un chèque de deux cents francs a été remis au nom de l'association de Gestion du dit Lycée pour l'Amicale du Camp de Gurs.

Nous les en remercions.

**UNE INITIATIVE INTERESSANTE DE NOTRE
ADHERENT JEAN JACQUES LE MASSON**

**L'exposition de la F.N.D.I.R.P. sur le camp de GURS a été visitée
par des milliers d'élèves dans les collèges et les lycées du
département.**

Je suis né après la guerre, quelques semaines après la loi sur la déportation et quelques mois avant les lois qui définissent les statuts du déporté, dont parle Claude Laharie dans son intervention au colloque de Pau d'octobre 1997.

Toute ma jeunesse s'est passée dans la familiarité de déportées et de déportés, camarades de mon père.

Ils ne parlaient pas de leur déportation, mais militaient- et pour certains, devenus très rares, militent encore - à la F.N.D.I.R.P.. L'âge venu, j'ai pu lire ce qu'ils écrivaient. J'ai relié ce que je lisais avec ce que m'expliquait mon père. Il m'est arrivé d'accompagner un de ces amis les plus chers dans un établissement où, enfin pour moi, il parlait.

J'ai lu, j'ai lu beaucoup de livres et de textes, avec au coeur l'impossibilité de l'incrédulité.

"Ce qu'on fait de vous, hommes, femmes;

(.....)

Vous regarder m'arrache l'âme..."

Le mutisme même, sur ces événements indicibles, de ces militants par ailleurs si enclins à parler, surtout quand il s'agissait de lutter pour la paix, contre le fascisme, pour le progrès de l'humanité, a été pour moi un des mystères les plus féconds qui m'ont aidé à construire ma propre personnalité.

"Si l'écho de votre voix faiblit, nous périrons."

Je me sens porteur de cette promesse. C'est la première fois que je l'exprime publiquement. Cette fidélité m'est fondamentale.

Petit à petit, ils meurent.

"Le temps d'apprendre à vivre, il est déjà trop tard"

Amis, camarades, je vous remercie d'avoir été et d'avoir lutté.

Je vous remercie d'avoir survécu.

Je vous remercie de m'avoir prouvé que ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent.

Nous sommes nombreux qui voulons un monde meilleur et qui savons qu'il ne faut pas oublier le passé.

Il ne le faut pas, car oublier les abominations nous place sous la menace de leur retour.

Il ne le faut pas; car oublier les luttes de nos aînés, même les plus petites, nous appauvrit dans les nôtres et nous conduit à des erreurs bien funestes .

Il est donc trop tard si votre apprentissage de la vie est oublié. Sinon, vous n'aurez pas été inutiles.

Tous ceux qui sont morts malgré leur lutte. Tous ceux qui sont morts même sans avoir lutté, simplement d'avoir été ce qu'il ne convenait pas d'être, tous les petits enfants - Tous

ceux-là, frères et soeurs inconnus et connus, votre mort, aussi cruelle, aussi effarante, aussi injuste, ne restera pas non plus vaine si nous sommes là pour un souvenir vigilant et actif.

J'écris ces quelques mots car Claude Laharie m'a demandé d'expliquer dans le bulletin de l'amicale du camp de Gurs pourquoi, lors du colloque d'octobre dernier : "la persécution d'une minorité ethnique : mémoire et actualité", j'ai demandé à la documentaliste de la F.N.D.I.R.P. de pouvoir disposer de l'exposition sur le camp de Gurs présentée dans le péristyle de la mairie de Pau, pour la diffuser dans les établissements scolaires du département.

Cette exposition m'a semblé en effet intéressante, et accessible à des jeunes gens, même ignorants de cette cruelle réalité béarnaise. Les réactions des divers documentalistes et collègues qui ont déjà utilisé cette exposition dans leurs établissements me prouvent d'ailleurs que l'intérêt des élèves et enseignants est grand ; et que la préparation, la visite et l'exploitation de l'exposition suscitent de très riches réflexions.

J'ai fait d'abord profiter mon établissement : le lycée professionnel de Gelos, de cette exposition. Monsieur Larribité est venu, avec Didier Naude et François Guzman, donner un tableau plus vivant du contexte de l'époque. L'intérêt des élèves et des professeurs a été très grand. Les élèves menuisiers ont fabriqué la caisse en bois qui permettrait à l'exposition de continuer son voyage dans les autres établissements. Les élèves peintres ont inscrit sur la caisse que c'était les élèves du lycée de Gelos qui avaient fabriqué la caisse.

L'exposition est ensuite allée, ou doit aller :

- au lycée hôtelier de Biarritz, puis
- au collège Marguerite de Navarre à Pau,
- au collège Argia de Mauléon,
- au lycée du Pays de Soule de Ché-raute,
- au collège Albert Camus de Mourenx,
- au collège d'Arthez-de-Béarn,
- au lycée Saint-Cricq de Pau,
- au collège de Morlàas,
- au collège de Pontacq,
- au collège Clermont de Pau.

Elle termine l'année scolaire à la bibliothèque municipale d'Arudy où les élèves de l'école et du collège pourront la voir, puis à la maison du Patrimoine à Oloron-Sainte-Marie.

Quelques milliers d'élèves auront ainsi pu prendre conscience de l'existence, dans leur département, d'un témoignage bien concret des effets d'une politique raciste, et des ravages du fascisme et de la collaboration.

Au travers des témoignages, et de l'enseignement de leurs professeurs, ils deviennent les détenteurs du souvenir d'actes abominables, mais aussi d'actes magnifiques. Ils comprennent mieux le sens et l'enjeu d'événements importants comme le procès Papon. Ils comprennent mieux le sens et l'enjeu de luttes actuelles comme celles qui les entraînent, peut-être spontanément, contre les résurgences fascistes en France.

Mais surtout, ils comprennent mieux pourquoi, sans cesse, et d'une façon qu'ils renouvelleront, il faut lutter pour la liberté des peuples et des hommes, pour l'égalité entre tous les hommes et entre les femmes et les hommes, la fraternité dans le genre humain.

Alors je me sens peut-être un peu utile.

le 26 Avril 1998.

Jean-Jacques LE MARSON